



Licenciement et arret de travail

Par **godef**, le **14/09/2009** à **14:03**

Bonjour, rnje suis trieuse sur verre depuis 6 ans .en janvier 2009 je me suis fait operer de la hanche et pour cela j ai eu un arret de travail jusqu en juin et je me suis fait operer de la hanche en juin .mes arrêts de travail ce sont terminé le 24aout 2009 date a la quelle j avais rendez vous avec la medecine du travail .le medecin du travail me declare apte a travailler assise.me patron me dit que ce n est pas possible donc attend le second rendez vous de la medecine du travail et me met en congé payés pendant les 15 jours.mercredi 9 septembre le medecin du travail me declare inapte au poste .je vais donc voir mon employeur pour le prevenir et donner mon attestation de travailleur handicapé que j ai reçu entre temps.la il me propose de faire un essais assi d une heure que j ai effectué et qi n a pas fonctionner donc il decide de prendre un conseiller juridique pour mon licenciement pour inaptitude.durant le 09/09/09 et le 14/09/09 il m ont mis en conge payés.le 14/09/09 je recois un appel de la secretaire de me mettre en arret de travail du 10/09/09 au 30/09/09et donc d anti datée l arret de travail.donc j aimerais savoir si j ai le droit d etre en arret de travail etant déclaré inapte jusqu a mon licenciement?merci de votre reponse